

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2025

Délibération n°128-2025
Rapporteur : Louis CHOAIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20251218-DAJ-DEL-25-335-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025
Publication : 19/12/2025

Votants pour : 26

Votants contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Julien LEFEVRE, Gérard DUBUCHE, Colette GENET, Pascal GRIHAULT, Sandrine BOZEC, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Guillaume WIENER à Thierry JOSSE, Pierre BIBET à Louis CHOAIN, Régis ROUSSEL à Sara FERAUD, François VANFLETEREN à Pascal GRIHAULT, Laurence CAUSIER-LEMIRE à Pascal DIDTSCH

Absents : Hugues CANTEL, Valérie DIOT, Chantal HERVIEU, Justine PIQUOT, Ulrich SCHLUMBERGER, Sébastien LERAT, Claire PITETTE

Date de la convocation : Jeudi 11 décembre 2025

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

DECISION MODIFICATIVE N° 3 POUR LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Exposé des motifs :

Le budget primitif est voté par chapitre, la décision modificative est proposée au niveau du chapitre tel que défini par l'article D. 2311-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Dans le cadre du transfert de la compétence eau au Syndicat d'alimentation en eau potable (SAEP) de la Charentonne en date du 1^{er} janvier 2026, le Service de Gestion Comptable (SGC) a procédé à un apurement des comptes, étape importante dans le processus de clôture des comptes au 31 décembre 2025.

Le Service de Gestion Comptable (SGC) porte à la connaissance de la Ville de Bernay les informations suivantes :

- 1) Il apparaît dans les comptes du trésor, en recette de fonctionnement, la somme de 75 000€ relative à des opérations très anciennes non régularisées. Cette somme figurera dans le P503 du mois de décembre, de manière à l'intégrer dans nos comptes.
- 2) Il convient au vu du transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2026 de procéder à un apurement de l'actif et un rapprochement des états de l'ordonnateur et de la trésorerie. A ce titre des opérations de régularisations d'amortissements et de reprise de subventions sont à effectuer par le comptable (opérations d'ordres non budgétaires)

Concernant la somme de 75 000 €, d'un commun accord avec le SGC, il a été décidé de passer à nouveau sur l'exercice 2025, des admissions en non-valeur des créances irrécouvrables.

Il convient donc d'ajuster le budget initial et d'inscrire ces crédits en dépenses de fonctionnement au chapitre 65 (compte 6541) afin de se conformer aux états du trésorier, et en recettes de fonctionnement au chapitre 75 (compte 7588).

Aussi, en raison de l'évolution des taux d'intérêt, les crédits inscrits au BP 2025 en dépenses d'investissement au chapitre 16 pour le remboursement du capital des emprunts sont insuffisants.

Il convient de transférer 2 000 € du chapitre 21 vers le chapitre 16.

La décision modificative n°3 est présentée et équilibrée à + 75 000 €. Cette modification, doit être validée par le Conseil municipal, le montant maximum annuel des dépenses possibles pour le budget annexe de l'eau étant validé par ledit conseil lors de l'adoption du budget.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la décision modificative n°3 du budget annexe de l'eau présentée en annexe.

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article D. 2311-4 ;
Vu la délibération n°27-2025 portant validation du budget primitif 2025 pour le budget principal et annexe de l'eau ;
Vu la délibération n°35-2025 portant décision modificative n°1 pour le budget annexe de l'eau ;
Vu la délibération N°67-2025 portant décision modificative n°2 pour le budget annexe de l'eau ;
Vu les instructions budgétaires et comptable M49.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative n°3 pour le budget annexe de l'eau, conformément à l'annexe jointe à la délibération.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 18/12/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



Annexe 1

Budget annexe – Service de l’eau – Décision Modificative

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
65 - Autres charges de gestion courantes		75 - Autres produits de gestion courante	
6541 - Créances admises en non-valeur	75 000,00 €	7588 - Autres produits de gestion courante - Autres	75 000,00 €
TOTAL	75 000,00 €	TOTAL	75 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts et dettes assimilées			
1641 - Emprunts en euros	2 000,00 €		
21 - Immobilisations corporelles			
21531 - Réseaux d'adduction d'eau potable	- 2 000,00 €		
TOTAL	- €	TOTAL	- €

Annexe 2

Budget annexe – Service de l'eau – Etat des reprises de subventions

[illegible]

Budget annexe – Service de l’eau – Etat d’apurement de l’actif

CPT	NUMERO INVENTAIRE	DESIGNATION	Compte	Apurement		Commentaire
				Débit	Crédit	
2111	90000248831141	MIGRATION COMPTE 2111	2111		28 840,23	Fiche à apurer
21531	E 05-12-RES	MARCHE TX STATION DU MASCRIER	21531		23 188,00	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
21531	90009526340331	BRANCHEMENT D EAU - 39 RUE DU GENERAL DE GAULLE	21531		550,00	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
21531	90009528941631	RUE LEPREVOST BEAUMONT VIAFRANCE	21531		20 595,70	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
21531	90009529541231	BRANCHEMENT PLOMB 18 RUE AUGUSTE LEPREVOST	21531		2 350,00	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
21561	E99 13 M	compteurs	21561		2 087,81	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
21561	20170381	Travaux en régie : incorporation immobilisation corporelle	21561		46 771,28	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
21561	90008266530731	TRX EN REGIE - POSE DE COMPTEUR D'EAU	21561		5 888,51	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
21561	E16-12-M	Ajustement valeur fiche et Amortissements	21561		0,04	Ajustement fiche inventaire avec état actif ordonnateur
2157	E10-08-M-11	FOURNITURE 2 MODULES USINE UF	2157		0,30	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
2157	2021394	FACT. No612100880 22/11/2021 EAUX DE NORMANDIE	2157		70,00	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
2157	90005069060431	Audit Station UF Bernay	2157		3 440,00	Apurement fiche inventaire absente état actif ordonnateur
28157	divers	Solde du compte	28157	299,40		Régularisation solde compte
28131	divers	Solde du compte	28131	600,00		Régularisation solde compte
28153	divers	Solde du compte	28153	23 679,03		Régularisation solde compte
28154	divers	Solde du compte	28154	3 767,22		apurement fiche amortissement absente état actif ordonnateur
28156	E16-12-M	Ajustement valeur fiche et Amortissements	28156	0,04		Ajustement fiche inventaire avec état actif ordonnateur
28156	divers	Solde du compte	28156	5 699,83		ajustement fiche amortissement avec état actif ordonnateur
28181	divers	Solde du compte	28181	23 182,00		Régularisation solde compte
2315	E06-11-TX	TRAVAUX EN REGIE	2315		5 189,46	Ajustement fiche inventaire avec état actif ordonnateur
238	90001500007031	DIVERS	238		154,00	Ajustement fiche inventaire avec état actif ordonnateur
1068		Régularisation comptes actif	1068	81 897,81		
		Total comptes		139 125,33	139 125,33	